



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL



ADAPTATION FUND

AdaptWAP

INTEGRATION DES MESURES
D'ADAPTATION AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE DANS LA GESTION
CONCERTEE DU COMPLEXE
TRANSFRONTALIER W-ARLY-
PENDJARI-WAP

PARC PENDJARI
BÉNIN



ANNEXE TECHNIQUE

INTÉGRATION DE LA DIMENSION « CHANGEMENT CLIMATIQUE »
DANS LE PAG DU PARC NATIONAL DE LA PENDJARI,
BÉNIN



ANNEXE TECHNIQUE
INTÉGRATION DE LA DIMENSION « CHANGEMENT CLIMATIQUE »
DANS LE PAG DU PARC NATIONAL DE LA PENDJARI, BÉNIN

Mai 2023

Table des matières

Liste des tableaux.....	4
Acronymes	4
Première partie Introduction générale.....	5
1.1. Contexte et justification de l'élaboration de l'annexe technique	5
1.2. Objectifs de l'annexe technique	5
Deuxième partie Etat des lieux de la prise en compte des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PAG/PNP.....	6
2.1. Variabilités climatiques passées et futures	6
2.2. Impacts et vulnérabilités des systèmes socio-écologiques aux effets du changement climatique.....	6
2.3. Options d'adaptation	7
2.4. Niveau de prise en compte des mesures d'adaptation dans le PAG/PNP	8
Troisième partie Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PNP	9
3.1. Intégration des mesures d'adaptation au niveau stratégique du PAG/PNP.....	9
3.2. Intégration des mesures d'adaptation au niveau des programmes/actions d'intervention du PAG/PNP	11
3.2.1. Renforcement du système de gestion	11
3.2.2. Zonage, aménagement et infrastructures.....	12
3.2.3. Protection et surveillance	12
3.2.4. Développement et valorisation touristique du parc.....	12
3.2.5. Gestion des interfaces du PNP /périphérie	12
3.2.6. Communication et visibilité.....	13
3.2.7. Recherche et suivi écologique.....	13
3.2.8. Financement	12
3.2.9. Suivi évaluation	12
Quatrième partie Activités complémentaires à l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PAG/PNP.....	15
4.1. Aperçu des options d'adaptation identifiées pour le complexe WAP	15
4.1.1. Options d'adaptation transversales	15
4.1.2. Options d'adaptation sectorielles	15
4.2. Options d'adaptation prioritaires retenues pour le PNP	18
Références bibliographiques.....	24

Liste des tableaux

Tableau 1 : Processus d'intégration des mesures d'adaptation au niveau stratégique	10
Tableau 2 : Exemple de thèmes de recherche sur le changement climatique.....	14
Tableau 3 : Options d'adaptation transversales identifiées pour le PNP	15
Tableau 4 : Options d'adaptation sectorielle identifiées pour le PNP.....	16

Acronymes

AP :	Aire Protégée
CENAGREF :	Centre National de Gestion des Réserves de Faune
DPNP :	Direction du Parc National de la Pendjari
LAB :	Lutte Anti-Braconnage
OSC :	Organisation de la Société Civile
PACC-WAP :	Plan d'adaptation au Changement Climatique du complexe WAP
PAG :	Plan d'Aménagement et de Gestion
PFNL :	Produit Forestier Non Ligneux
PTF :	Partenaires Technique et Financiers
RB/PENDJARI :	Réserve de Biosphère de Pendjari
SDA :	Schéma Directeur d'Aménagement
SP :	Secrétariat Permanent

Première partie | Introduction Générale

1.1- Contexte et justification de l'élaboration de l'annexe technique

Le Parc National de la Pendjari (PNP) fait partie des cinq aires protégées qui composent le complexe WAP et est l'un des principaux réservoirs de conservation dans la sous-région qui est soumis à de nombreuses menaces se caractérisant par des sécheresses, des inondations, des feux sauvages de végétation, le braconnage, l'expansion des terres agricoles au détriment des surfaces forestières, la perte de services écosystémiques et la baisse du potentiel de séquestration du carbone. Du fait de la variabilité interannuelle élevée des précipitations et des sécheresses prolongées dans le complexe WAP, celle-ci constitue une destination à fort potentiel pour les migrants agricoles et le bétail transhumant en raison de disponibilité des ressources naturelles (OSS, 2018), augmentant ainsi la pression sur ces dernières. Pour faire face aux défis environnementaux et sociaux liés à la gestion des ressources naturelles du complexe WAP, des outils tels que le Schéma Directeur d'Aménagement (SDA) accompagné des Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) pour chacune des aires protégées dans les différents pays, ont été élaborés.

La vulnérabilité croissante et les impacts du changement climatique sur les systèmes sociaux et écologiques du complexe ont conduit à l'élaboration d'un plan d'adaptation pour le complexe WAP. Ce plan recommande l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans les outils de gestion du complexe, à savoir le SDA et les PAGs.

Dans le contexte du Parc National de la Pendjari, l'évaluation de l'intégration de l'adaptation au changement climatique a identifié des lacunes, indiquant le besoin d'affiner et de considérer explicitement l'adaptation dans la vision, les objectifs et programmes opérationnels du PAG. Rappelons que le PAG du Parc National de la Pendjari à l'instar des autres parcs, a été révisé pour la période de 2016-2025 et est en cours de validité. D'où la nécessité de développer une annexe technique, pour accompagner et soutenir l'intégration de la dimension du changement climatique lors de sa mise en œuvre par les gestionnaires et les parties prenantes.

1.2- Objectifs de l'annexe technique

L'objectif de l'annexe est de fournir aux gestionnaires et autres parties prenantes de mise en œuvre du PAG au niveau du complexe, des approches pratiques sur la manière et le lieu de prise en compte des mesures d'adaptation au changement climatique dans la planification, l'exécution et le suivi du PAG du PNP. Plus précisément, l'annexe :

- Présente un aperçu général de la variabilité climatique, des impacts et de la vulnérabilité des communautés et des écosystèmes naturels dans la zone du PNP ; ainsi que le niveau de prise en compte du changement climatique dans le PAG/PNP ;
- Présente des approches pour rendre opérationnelle l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans les axes d'intervention du PAG/PNP.

Deuxième partie | Etat des lieux de la prise en compte des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PAG/PNP

Cette partie présente la variabilité passée et future du climat du Parc National de la Pendjari et sa périphérie ainsi que les événements climatiques et leur impact sur les activités systèmes socio-écologiques et les actions d'adaptation développées. Elle résume également le niveau de prise en compte des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PAG/PNP.

2.1- Variabilités climatiques passées et futures

Selon le PACC du complexe WAP, l'évolution des températures et des précipitations dans le Parc National de la Pendjari montre une tendance à la baisse des précipitations et une tendance à la hausse des températures entre 1981 et 2019. Les fortes températures sont observées en 1987 avec une anomalie de 1,84 degré Celsius et les faibles précipitations sont observées en 2000 avec les anomalies de - 2, 32 mm (OSS, 2022). En termes de températures futures dans la zone du PNP, on observe pour le scénario rcp4.5¹, une augmentation générale des températures minimales et maximales allant de 1 à 1,5°C pour les périodes 2030 et 2050. En revanche, dans le scénario rcp8.5², les configurations resteront similaires. Seules les valeurs du réchauffement doubleront pratiquement, comparées à celles du scénario rcp4.5. Le PNP fait partie de la zone du complexe où les températures seront modérées (OSS, 2022). Concernant les projections des variabilités pluviométriques, les scénarios rcp4.5 et rcp8.5 pour les périodes 2030 et 2050 montrent une baisse considérable des précipitations. La partie Nord-Ouest du parc, fait partie de la zone du complexe où les déficits hydriques seront les plus prononcés (OSS, 2022).

2.2- Impacts et vulnérabilités des systèmes socio-écologiques aux effets du changement climatique

Les modifications attribuables au changement climatique dans la zone du PNP touchent les secteurs d'activité des populations locales et les écosystèmes naturels. D'après le PACC du complexe WAP, les impacts causés par ces événements climatiques dans cette zone sont pour le secteur agriculture et la sécurité alimentaire : la réduction de la fertilité des sols, le déficit en eau pour les fermes, les risques de disparition des espèces moins résilientes, la perturbation du calendrier agricole, les insuffisances alimentaires, la destruction des exploitations agricoles et la baisse des rendements et des revenus. Pour les écosystèmes naturels, les impacts concernent : la perte d'habitats d'espèces fauniques, l'augmentation de la mortalité des végétaux pérennes et herbacés, la migration d'espèces fauniques et la rareté des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL). Quant au secteur de l'élevage, les principaux impacts sont les pertes importantes de cheptels bovins des éleveurs n'ayant pas pris de dispositions préventives adéquates, des mouvements pastoraux incontrôlés et le déficit des ressources en fourrage. Concernant l'activité de l'apiculture, les impacts causés par les événements climatiques sont le dérèglement de l'organisation de la colonie, la réduction de la quantité de ponte et la baisse de la production. Les impacts identifiés pour le secteur de la pêche sont la disparition de certaines espèces et la réduction de la quantité de poisson (OSS, 2022).

¹ Scénario de stabilisation dans lequel le forçage radiatif total est stabilisé avant 2100 par l'emploi d'une série de technologies et de stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre

² Scénario se caractérisant par une augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans le temps, représentative des scénarios de la littérature conduisant à des niveaux élevés de concentration de gaz à effet de serre

En termes de vulnérabilité, le PACC du complexe WAP indique que les écosystèmes naturels du parc et ceux à sa périphérie sont vulnérables aux aléas climatiques tels que la sécheresse, les inondations et les feux sauvages de végétation. Selon les résultats, le bloc PENDJARI est moins vulnérable aux inondations. En ce qui concerne les sécheresses, l'analyse considère le bloc PENDJARI comme très vulnérable. Il en est de même pour les feux sauvages de végétation (OSS, 2022). Les communautés vivant autour du PNP sont vulnérables aux effets du CC en raison de leur forte dépendance aux activités sensibles au climat telles que l'agriculture, l'élevage, les PFNL, la pêche, etc. D'après le PACC du complexe WAP, le degré de vulnérabilité est fort pour le secteur de l'agriculture pour ce qui est des événements climatiques tels que la sécheresse et les inondations. Pour le secteur de l'élevage, le degré de vulnérabilité est très fort pour ce qui est de la chaleur excessive et des feux sauvages de végétation, et fort pour la sécheresse. Concernant le secteur de la pêche, le degré de vulnérabilité est très fort pour les sécheresses, la chaleur excessive et fort pour les poches de sécheresse pendant la saisons des pluies (OSS, 2022).

2.3- Options d'adaptation

En réponse aux effets du changement climatique, les communautés du monde entier adoptent différentes stratégies pour faire face aux effets du changement climatique. D'après le PACC du complexe WAP, les stratégies mises en place par les communautés de la zone du PNP pour s'adapter aux effets du changement climatique dans le secteur agricole, sont entre autres le calage du calendrier cultural selon les conditions climatiques de l'année, l'utilisation des semences améliorées/résistantes, l'extension des surfaces cultivables au détriment des pâturages et de la forêt, la mise en place de haies vives, le développement du maraichage et la pratique de la régénération naturelle assistée. Dans le secteur de l'élevage, les éleveurs utilisent différentes mesures pour s'adapter au changement climatique. C'est le cas par exemple, des pratiques de transhumance, l'utilisation des ligneux fourragers, le recours aux banques d'aliments de bétail et de stockage de fourrages. Par ailleurs, ces éleveurs font aussi le choix des races adaptées aux conditions climatiques et ont recours aux points d'eau aménagés contre les chaleurs excessives. Les bandes de pare-feu sont aussi des stratégies développées pour lutter contre les inondations et les feux sauvages de végétation. Les pêcheurs quant à eux recourent à un changement d'activité, en faisant par exemple du maraichage, ou de la pisciculture pour ceux qui en ont les moyens ou qui ont reçu un accompagnement. Le recours aux mares permanentes est aussi une stratégie d'adaptation des pêcheurs. Il faut aussi considérer le creusage des mares et la fixation de filet contre les inondations et les feux sauvages de végétation comme étant des stratégies d'adaptation. Dans le secteur de la foresterie et faune, les principales mesures d'adaptation développées par les services techniques déconcentrés et certaines communautés sont la réalisation de pare-feux, le reboisement et l'aménagement des points d'eau. La population locale impliquée dans les activités des PFNL fournit des efforts pour améliorer la chaîne de valeur, par exemple, la transformation et la commercialisation du beurre de karité et de l'huile de *balanites*.

Toutefois, la mise en œuvre des actions d'adaptation au changement climatique dans et autour du PNP est entravée par les facteurs suivants :

- Accès limité à l'information ;
- Ressources financières limitées et difficultés d'accès aux crédits ;
- Faible organisation des acteurs locaux ;
- Capacité technique limitée sur les stratégies de stockage et de déstockage ;
- Diversification limitée des sources de revenus ;
- Accès limité aux technologies appropriées pour l'adaptation au changement climatique.

2.4- Niveau de prise en compte des mesures d'adaptation dans le PAG/PNP

Dans le PAG du Parc National de la Pendjari, l'adaptation au changement climatique n'est pas considérée comme faisant partie de la problématique et de la vision de gestion durable du parc. Néanmoins, on note une prise en compte partielle des mesures d'adaptation au niveau de certains objectifs spécifiques. Les axes d'intervention et activités prévues ressortent clairement l'adaptation au changement climatique.

L'une des actions porte sur l'accroissement de la productivité des écosystèmes du parc et de leur résilience au CC. L'arrangement institutionnel ne donne aucune précision sur les institutions de gestion du changement climatique. La communication dans le PAG ne ressort pas clairement les aspects liés aux impacts, à la vulnérabilité et à l'adaptation au changement climatique. Concernant la recherche, le PAG/PNP prévoit une activité sur l'évaluation des impacts du CC sur les ressources en eau. Cependant, ce thème n'est pas évoqué dans le cadre des thématiques de recherche y compris les résultats attendus. Au regard de ce constat, il apparaît donc clairement que les gestionnaires de ce parc ont souvent accordé une attention aux effets du changement climatique dans le processus de gestion durable de cette aire protégée. Bien que les mesures d'adaptation soient prises en compte de manière superficielle, l'adaptation devra être intégrée de manière systématique en prenant en compte la vulnérabilité des systèmes socio-écologiques de ce parc.

Troisième partie | Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans le Parc National de la Pendjari

Les résultats de l'analyse du niveau de prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans le PAG du Parc National de la Pendjari indiquent un déficit en termes de prise en compte de la dimension adaptation au changement climatique. A cet égard, l'adaptation doit être intégrée de manière spécifique dans les axes d'orientations et de mise en œuvre de son PAG en impliquant à la fois les systèmes sociaux et écologiques. Ainsi, dans le cadre du changement climatique, les gestionnaires du parc devront de plus en plus intégrer les mesures d'adaptation dans leur approche d'intervention, au lieu de maintenir les systèmes de gestion existants qui sont basés sur la préservation de la biodiversité. Pour ce faire, des éléments clés de planification et de gestion sont à prendre en compte. Ils consistent à (i) réviser les buts et objectifs existants du point de vue du changement climatique afin d'adopter des objectifs tournés vers l'avenir ; (ii) évaluer la vulnérabilité au changement climatique et utiliser ces informations pour des actions d'adaptation ; et (iii) renforcer les capacités pour l'adaptation des écosystèmes et des communautés et assurer le suivi de l'efficacité des actions. Ce type de démarche offre l'opportunité d'innover et de positionner les espaces naturels protégés au cœur des stratégies d'adaptation territoriales, mettant en évidence les bénéfices qu'elles procurent.

Cette partie présente l'approche pour orienter le processus d'intégration de l'adaptation au changement climatique dans l'outil de gestion (PAG) du Parc National de la Pendjari. Le processus d'intégration devra mobiliser des informations appropriées pour aider et guider l'opérationnalisation de l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique.

Les objectifs de l'intégration de ces mesures visent principalement à :

- Intégrer explicitement l'adaptation au changement climatique dans les axes d'intervention ;
- Eviter la duplication ou le chevauchement des actions d'adaptation et des actions existantes dans les axes d'interventions ;
- Renforcer la synergie entre les actions d'adaptation et les actions existantes dans les axes d'intervention.

3.1- Intégration des mesures d'adaptation au niveau stratégique du PAG/PNP

En réponse aux lacunes et insuffisances identifiées dans les axes d'intervention stratégiques du PAG/PNP en matière de prise en compte des mesures d'adaptation au CC, des mesures doivent être intégrées de manière appropriée dans la vision, la problématique et les objectifs du PAG afin de planifier et mener des actions/accompagnements en faveur de la prise en compte de l'adaptation au niveau stratégique. En adoptant une stratégie d'adaptation au changement climatique, les gestionnaires du parc doivent mettre en œuvre des actions concrètes et cohérentes pour augmenter la résilience des écosystèmes naturels et des communautés.

Tableau 1 - Processus d'intégration des mesures d'adaptation au niveau stratégique

Éléments stratégiques dans le PAG	Intégration de l'adaptation au CC
<p>Problématique et enjeux :</p> <p>La problématique dans le PAG du PNP indique que les écosystèmes naturels et les communautés qui vivent à la périphérie du parc sont vulnérables et subissent les impacts du changement climatique. Cette problématique semble ressortir les aspects clés du changement climatique à capitaliser lors de la révision du PAG/PNP</p>	<p>Problématique et enjeux ACC :</p> <p>Bien que la problématique dans le PNP ressorte les aspects du changement climatique, Il sera nécessaire pendant le processus de révision du PAG/PNP, de documenter des sections sur l'évolution climatique de la zone ainsi qu'un listing des effets du CC sur les écosystèmes naturels (faune et flore) et sur les secteurs d'activité clés des communautés. Par exemple, fournir des informations sur les espèces fauniques vulnérables, la surexploitation des ressources naturelles due aux effets du CC qui impactent les AGRs des populations, les conflits homme-faune engendrés par la migration de la faune sauvage vers des zones plus favorables etc...</p>
<p>Vision :</p> <p>La vision indiquée dans le PAG du PNP se veut un modèle de bonne gouvernance environnementale, grâce à l'augmentation des densités fauniques, la réduction des pressions d'origine anthropique, la gestion concertée et le développement socio-économique durable des terroirs périphériques d'ici 2025. Ne prenant pas en compte les aspects du CC, il serait très difficile d'atteindre cette vision dans un contexte où le CC climatique constitue déjà une menace y compris les menaces anthropiques.</p>	<p>Vision avec l'ACC :</p> <p>Pour une prise en compte des aspects du CC au niveau de la vision, les gestionnaires pourront par exemple reformuler ainsi la vision: D'ici 2025, la conservation de la biodiversité dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari est un modèle de bonne gouvernance environnementale, grâce à l'augmentation des densités fauniques, la réduction des pressions d'origine anthropique, la gestion concertée contribuant au renforcement de la résilience des populations locales et des écosystèmes naturels, grâce à la mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique</p>
<p>Objectifs :</p> <p>Les objectifs actuels du PAG/PNP ont le potentiel de contribuer à l'ACC. Néanmoins ils nécessitent une intégration explicite de l'ACC.</p>	<p>Objectifs avec l'ACC :</p> <p>Dans le contexte du changement climatique, les objectifs poursuivis par le PAG/PNP devront permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'appuyer le développement socio-économique résilient au changement climatique des populations riveraines • D'assurer la résilience écologique des écosystèmes du PNP

Éléments stratégiques dans le PAG	Intégration de l'adaptation au CC
<p>Résultats attendus :</p> <p>Les résultats attendus inscrits dans le PAG/PNP concourent à la gestion durable du parc. L'atteinte de ces résultats devra intégrer l'ACC.</p>	<p>Résultats attendus avec l'ACC :</p> <p>Lors de la révision des objectifs pour une prise en compte de la résilience au changement climatique, l'inclusion d'un résultat attendu sur l'adaptation au changement climatique sera nécessaire. Ainsi, les gestionnaires du PNP pourront formuler un résultat attendu comme celui présenté ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La résilience des populations riveraines et des écosystèmes naturels du PNP est renforcée.

3.2- Intégration des mesures d'adaptation au niveau des programmes/actions d'intervention du PAG/PNP

Le processus d'intégration des mesures d'adaptation au CC dans les programmes/axes d'intervention du PAG/PNP exige une réflexion profonde sur la façon d'intégrer l'adaptation. Les points d'analyse devront être guidés vers les « fenêtres d'opportunités » adéquates pour l'intégration de l'ACC. L'élaboration/révision des programmes/axes d'intervention en matière d'adaptation devront prendre en compte les menaces et besoins spécifiques du parc, et être capables de répondre aux impacts climatiques les plus significatifs. L'intégration de mesures climatiques et de l'adaptation au climat au sein de processus existants peut permettre de surmonter ces difficultés et d'associer des besoins d'adaptation à plus long terme à des défis à court terme pour la conservation de la biodiversité.

3.2.1- Renforcement du système de gestion

Le système de gestion du Parc National de la Pendjari doit être renforcé pour répondre aux défis croissants, y compris les impacts du changement climatique et l'adaptation. Ainsi, la capacité des ressources pour la gestion du parc doit être renforcée techniquement et financièrement afin de prendre en compte l'adaptation au changement climatique. A cet égard, les gestionnaires du parc pourront envisager une évaluation des effets du changement climatique sur les systèmes socio écologiques qui fera désormais partie d'un élément de base pour assurer la gestion durable du parc. De même, ils devront envisager l'élaboration de programmes de suivi des effets du changement climatique qui aideront à mieux orienter la gestion du parc en matière d'adaptation.

L'objectif opérationnel poursuivi pour le renforcement du système de gestion du parc lié à la mobilisation des ressources humaines et financières s'avère indispensable pour assurer une administration et une gestion efficace et doit prendre en compte les besoins de réponse au changement climatique. Par conséquent, la stratégie clé d'intervention pour le renforcement des capacités des gestionnaires du parc doit prendre en compte des modules de formation axés sur l'intégration de l'adaptation au CC. En ce qui concerne l'augmentation de la taille du personnel, l'accent doit être mis sur l'identification des personnes ayant des capacités en analyse du contexte climatique de la situation du parc (espèces fauniques vulnérables, vulnérabilité des communautés et écosystèmes naturels).

3.2.2- Zonage, aménagement et infrastructures

Le changement climatique va affecter les ressources en eau et le pâturage en raison des longues périodes de sécheresse. Les mesures d'adaptation nécessitent l'amélioration des infrastructures pour une meilleure gestion de l'eau. Cela nécessite une planification adéquate de l'utilisation des terres. La planification liée à l'aménagement en général doit tenir compte de la variabilité du changement climatique y compris l'aménagement des parcours de transhumance. Ainsi, l'élaboration d'un micro-zonage est essentiel pour le parc. Ce micro-zonage permettra non seulement de sécuriser l'aire protégée, mais aussi de définir concrètement l'utilisation des terres à la périphérie du parc.

Les objectifs opérationnels du zonage devraient fortement tenir compte du changement climatique afin de :

- Organiser l'espace du parc conformément à sa vocation et aux objectifs de gestion poursuivis comme l'adaptation au changement climatique.
- Renforcer la stratégie d'intervention liée à l'aménagement et/ou entretien des points d'eau afin de faire face à la durée croissante de la sécheresse.

3.2.3- Protection et surveillance

Il est nécessaire de surveiller les événements liés au climat, tels que les feux de brousse, les inondations etc., à l'intérieur et en périphérie du parc. L'objectif opérationnel poursuivi dans le cadre de la surveillance devra être l'appui à la lutte contre les feux sauvages de végétation pour éviter la destruction des réserves fourragères de la saison sèche. Concrètement, il s'agira de consolider la stratégie de surveillance en intégrant l'élaboration et la mise en œuvre d'un système d'alerte aux feux sauvages de végétation.

3.2.4- Développement et valorisation touristique du Parc National de la Pendjari

Le potentiel touristique naturel et culturel aussi bien à l'intérieur du parc qu'à sa périphérie est encore mal connu et de nombreuses espèces sont menacées d'extinction (faune et flore) en raison de la dégradation généralisée et continue des écosystèmes naturels. Or la valorisation touristique du patrimoine naturel et culturel comme activité génératrice de revenus peut aider à soutenir durablement l'adaptation et la résilience au changement climatique. Ainsi, les gestionnaires du parc devront explorer des pistes pour valoriser les biens et services des écosystèmes forestiers qui sont pertinents pour le bien-être local et la résilience au changement climatique. A cet égard, ils devront par exemple envisager le développement des projets de professionnalisation de l'écotourisme pour la résilience des communautés locales face aux effets du changement climatique à travers la mise en place d'un mécanisme de valorisation du patrimoine naturel et culturel dans la zone du parc. La stratégie sera de développer l'écotourisme en tenant compte de la variabilité des précipitations et des températures dans la planification des activités et des impacts du changement climatique dans la construction des infrastructures

3.2.5- Gestion des interfaces du PNP/Périphérie

Comme la majorité des aires protégées ont été créées dans le but de protéger et de conserver intact le patrimoine naturel de l'espace circonscrit, il est important de passer d'un paradigme de gestion assumant une certaine stabilité des écosystèmes à une gestion embrassant une biogéographie dynamique. A cet égard, la gestion des interfaces aires protégées-périphérie est importante pour garantir la viabilité des ressources naturelles d'une part et assurer la cohésion avec les populations riveraines d'autre part. La gestion des interfaces du parc contribuera à

accroître la résilience des communautés et des écosystèmes du parc au travers de la mise œuvre des activités visant à améliorer la résilience des populations aux effets du changement climatique au niveau de la périphérie du parc. L'objectif opérationnel clé de cet axe sera de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et la résilience des populations riveraines.

La stratégie d'intervention consistera à promouvoir les pratiques d'élevage, d'agriculture, d'apiculture et d'autres AGRs résilientes au changement climatique à travers la vulgarisation des bonnes pratiques et technologies adaptées. Dans ces différents secteurs, les gestionnaires du parc pourront envisager i) de mettre en œuvre des actions de renforcement des capacités, de communication, de sensibilisation et de structuration pour la protection de l'environnement ; ii) de mettre en place des actions de préservation et/ou restauration des écosystèmes ; iii) de soutenir le développement d'activités génératrices de revenus et soucieuses de la durabilité environnementale et surtout résilientes au changement climatique.

3.2.6- Communication et visibilité

Il est nécessaire d'améliorer la visibilité du parc sur la problématique et les enjeux du changement climatique. Cette communication sera importante pour engager les parties prenantes de la gestion du parc. Ainsi, il sera important de mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'appui qui conduiront à internaliser les mesures d'adaptation dans leurs activités de production ou de service et d'utilisation des ressources naturelles. Ces actions pourront entre autres être : (i) les campagnes d'information et de sensibilisation de masse à travers des réunions au niveau des zones de forte pression sur les ressources naturelles ; (ii) l'organisation de groupes de discussion et d'échanges avec les communautés et ; (iii) la mise en place de tests de démonstration et de vulgarisation des bonnes pratiques d'adaptation dont les impacts les conduiraient à adopter les technologies résilientes au changement climatique.

L'objectif sera de faire de l'adaptation au changement climatique l'un des principaux domaines thématiques dans la stratégie de communication du parc avec pour objectif d'accroître la visibilité aux niveaux local, national et international. Pour atteindre cet objectif, il est donc nécessaire d'élaborer une stratégie de communication dont l'adaptation au changement climatique constitue un domaine thématique clé.

3.2.7- Recherche et suivi écologique

Les résultats de la recherche et du suivi du climat sont indispensables pour une bonne planification des activités d'aménagement et de valorisation d'une aire faunique. En matière d'adaptation au CC, il est recommandé d'effectuer le suivi et le monitoring des effets du changement climatique sur les espèces jugées vulnérables et les processus à risques, afin de supporter un éventail d'options d'adaptation. Lorsqu'il est difficile d'instaurer des programmes de suivi, il serait pertinent de mettre en place un système de veille écologique permettant d'anticiper et de connaître les changements afin de déterminer les actions à entreprendre pour faire face à ces enjeux. L'un des objectifs de la recherche et du suivi écologique sera de suivre l'évolution des paramètres météorologiques et les espèces fauniques vulnérables aux effets du changement climatique dans la zone du parc.

En ce qui concerne le changement climatique, les informations à générer devront porter sur la variabilité du changement climatique (températures, précipitations, vents, etc.), la vulnérabilité (populations et écosystèmes), les impacts et l'adaptation des communautés et des écosystèmes naturels y compris la faune sauvage. Le manque de connaissances ou l'incertitude sur la manière dont les communautés, les espèces fauniques et les écosystèmes naturels interagissent aux effets du changement climatique justifie la mise en œuvre d'une gestion adaptative. De plus, dans un contexte de changement climatique, il est important d'utiliser une gestion flexible permettant d'ajuster les actions en fonction des nouvelles connaissances et des résultats du suivi. Ces études peuvent être réalisées lors de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du PAG.

Tableau 2 - Exemple de thèmes de recherche sur le changement climatique

No	Thèmes de recherche	Résultats/ produit attendu
1	Variabilité des paramètres climatique	Information sur la variabilité des paramètres climatique
2	Vulnérabilité des écosystèmes et communautés au changement climatique	Information sur la vulnérabilité des écosystèmes et communautés au changement climatique
	Espèces fauniques et floristiques vulnérables	Information sur le degré de vulnérabilité
3	Impacts du changement climatique	Information sur des impacts du changement climatique
4	Adaptation au changement climatique	Information sur les mesures d'adaptation au changement climatique

3.2.8- Financement

La mise en œuvre des activités d'adaptation au changement climatique identifiées pour la zone du Parc National de la Pendjari nécessite des ressources financières supplémentaires à ajouter au budget du PAG. Cela requiert une approche organisée pour mobiliser des ressources aux niveaux national et international. Cependant, la mobilisation des ressources pour l'adaptation au changement climatique devrait être coordonnée au niveau du complexe à travers le SDA et/ou le PACC-WAP. L'objectif sera de renforcer la mobilisation des ressources du PAG en explorant les opportunités de financement du climat aux niveaux national et international.

Les stratégies d'intervention existantes dans le cadre de cet axe devraient inclure et explorer les opportunités de financement climatique, comme par exemple, le Fonds vert pour le climat (GCF). L'un des grands acquis pour les gestionnaires du parc, serait de suivre la démarche de mobilisation des ressources proposée dans la stratégie de mobilisation des ressources financières pour le complexe WAP.

3.2.9- Suivi-évaluation

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des activités d'adaptation doivent être intégrés dans l'architecture de suivi et d'évaluation du PAG/PNP. Les indicateurs de suivi et d'évaluation dans le temps et l'espace doivent être définis en utilisant une approche participative lors de la planification des activités. Parmi les indicateurs de suivi évaluation à intégrer par les gestionnaires du parc figure le pourcentage des populations résilientes aux effets du CC.

Quatrième partie | Activités complémentaires à l'intégration des mesures d'adaptation au Changement Climatique dans le PAG/PNP

En plus de l'intégration des mesures d'adaptation dans les axes/programmes d'intervention du PAG/PNP présentés dans la troisième partie, ce chapitre met en évidence les activités/options d'adaptation qui ont le potentiel de contribuer de manière complémentaire à l'intégration de l'adaptation au CC dans la zone du Parc National de la Pendjari. La première section donne un aperçu sur les options d'adaptation à l'échelle du complexe WAP en fonction des options transversales et sectorielles. La deuxième section identifie deux options prioritaires pour renforcer la résilience des communautés aux effets du changement du CC dans la zone du PNP.

4.1- Aperçu des options d'adaptation identifiées pour le complexe WAP

4.1.1- Options d'adaptation transversales

Le tableau 3 communique les liens qui existent entre les options d'adaptation transversales et les axes d'intervention du PAG, y compris les potentiels acteurs de mise en œuvre.

Tableau 3 - Options d'adaptation transversales identifiées pour le Parc National de la Pendjari

Options	Objectif général	Axe d'intervention concerné	Acteurs responsables de mise en œuvre
Sensibilisation et renforcement des capacités des populations locales et autres acteurs locaux sur les effets du changement climatique et des mesures à prendre pour améliorer la résilience	Sensibiliser et renforcer les capacités des populations et autres acteurs en vue d'améliorer leur résilience aux effets du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> - Communication et visibilité du parc - Education environnementale et développement socio-économique 	Services sectoriels déconcentrés, agriculture, pêche, élevage, services de météo nationale, gestionnaires du parc, OSC, associations, communautés, radios communautaires, PTF
Développement des systèmes d'accès au crédit (fonds renouvelables)	Créer des opportunités d'accès au crédit pour inciter les investissements résilients au climat dans les différents secteurs d'activités socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées 	Coopératives, institutions de microfinance locales, OSC, PTF, populations locales, direction du parc

4.1.2- Options d'adaptation sectorielles

Le tableau 4 communique les liens qui existent entre les options d'adaptation sectorielles et les axes d'intervention du PAG y compris les potentiels acteurs de mise en œuvre.

Tableau 4 - Options d'adaptation sectorielle identifiées pour le Parc National de la Pendjari

Options	Objectif général	Axe d'intervention concerné	Acteurs responsables de la mise en œuvre
Agriculture et Sécurité Alimentaire			
Assurance d'une disponibilité de l'eau pendant les longues périodes de sécheresse pour la diversification des cultures à travers la promotion de la petite irrigation	Améliorer la résilience des systèmes de cultures en assurant la disponibilité de l'eau pendant les longues périodes de sécheresse	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Recherche et suivi écologique 	Services déconcentrés d'agriculture, Centres de recherche spécialisés, populations locales, OSC, PTF, direction du parc
Promotion de nouvelles variétés de cultures adaptées aux sécheresses, températures élevées et au stress de chaleur	Développer et promouvoir des systèmes de cultures résilients aux sécheresses ou au manque d'eau induits par les conditions climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Recherche et suivi écologique - Education environnementale et développement socio-économique 	Services déconcentrés d'agriculture, Centres de recherche spécialisés, populations locales, OSC, PTF, direction du parc
Appui au renforcement des capacités aux bonnes pratiques d'exploitation et de valorisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL)	Contribuer à l'amélioration des sources de revenus afin de renforcer la sécurité alimentaire des populations locales par la valorisation et l'utilisation durable des PFNL	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Education environnementale et développement socio-économique 	Services déconcentrés d'agriculture, Centres de recherche spécialisés, populations locales, OSC, PTF, direction du parc
Elevage			
Appui à la lutte contre les feux sauvages de végétation pour éviter la destruction des réserves fourragères de la saison sèche	Contribuer à la conservation des réserves fourragères disponibles pendant la saison sèche	<ul style="list-style-type: none"> - Education environnementale et développement socio-économique - Protection et surveillance 	Services sectoriels déconcentrés de l'élevage, services de météo nationale, direction du parc, OSC, populations locales, communautés, radios communautaires
Appui à la création des banques à aliments pour le bétail et le stockage des résidus de récoltes	Contribuer à l'amélioration de la production agro-sylvo-pastorale en vue de promouvoir la sécurité alimentaire et d'atténuer les effets néfastes liés aux facteurs climatiques et anthropiques	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Education environnementale et développement socio-économique 	Services sectoriels déconcentrés de l'élevage, services de météo nationale, direction du parc, OSC, populations locales, communautés, radios communautaires

Options	Objectif général	Axe d'intervention concerné	Acteurs responsables de la mise en œuvre
Appui à l'aménagement des plans et points d'eau pastoraux	Contribuer à l'amélioration de la production agro-sylvo-pastorale en vue de promouvoir la sécurité alimentaire et d'atténuer les effets néfastes liés aux facteurs climatiques et anthropiques	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Zonage, aménagement et infrastructures 	Services sectoriels déconcentrés de l'élevage, services de météo nationale, Direction du parc, OSC, populations locales, communautés, radios communautaires
Foresterie et Faune			
Sensibilisation et renforcement de capacités des communautés du complexe WAP pour la prévention et la lutte contre les feux sauvages de végétation	Contribuer à la lutte contre la prolifération des feux sauvages de végétation en vue de limiter l'impact des feux sur les écosystèmes forestiers	<ul style="list-style-type: none"> - Education environnementale et développement socio-économique 	Secrétariats Permanents sectoriels nationaux et déconcentrés - foresterie et environnement, Services de météo nationale, Direction du parc, OSC, communautés, radios communautaires
Appui à la restauration des paysages dégradés par la plantation d'espèces forestières résilientes aux effets du changement climatique	Réduire la vulnérabilité des écosystèmes forestiers et faire du changement climatique une opportunité de développement du secteur	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche et suivi écologique - Education environnementale et développement socio-économique - Zonage, aménagement et infrastructures 	Secrétariats Permanents sectoriels nationaux et déconcentrés - foresterie et environnement, services de météo nationale, Direction du parc, OSC, communautés, radios communautaires
Apiculture			
Appui à la promotion de l'apiculture durable	Contribuer à l'accroissement des revenus des populations et à la restauration des paysages sous l'effet de la pollinisation des abeilles	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées 	Secrétariats Permanents sectoriels nationaux et déconcentrés - foresterie et environnement, services de météo nationale, Direction du parc, OSC, communautés, radios communautaires
Appui à la lutte contre les maladies des abeilles	Contribuer à la promotion de l'apiculture intensive et durable à travers la lutte contre les maladies des abeilles	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Education environnementale et développement socio-économique 	Secrétariats Permanents sectoriels, nationaux et déconcentrés, foresterie et environnement, chercheurs, OSC, communautés, radios communautaires

4.2- Options d'adaptation prioritaires retenues pour le Parc National de la Pendjari

Le Parc National de la Pendjari fait face à plusieurs facteurs qui entravent sa gestion durable : le changement climatique, le braconnage, la perte du couvert forestier et des prairies au profit de l'agriculture. Les consultations réalisées sur terrain ont permis de relever que le problème de disponibilité et de baisse de la fertilité est un problème réel pour les populations riveraines. La transhumance non contrôlée et la pollution des rivières constituent également des menaces. Bien qu'il soit évident que certaines actions soient mises en œuvre par les gestionnaires du parc pour lutter contre le braconnage, la transhumance, la coupe illicite du bois et les incursions des pratiques agricoles dans le parc, il est vrai que certaines options d'adaptation au changement climatique peuvent contribuer à atténuer la pression sur les ressources naturelles dans un contexte de sécheresses prolongées et de variabilités climatiques.

A cet égard, deux options d'adaptation prioritaires ont été identifiées pour renforcer la résilience des populations aux effets du changement climatique dans la zone du PNP. Ces options identifiées, font suite aux consultations effectuées au niveau de la périphérie du parc et s'inscrivent dans le cadre de l'élaboration du plan d'adaptation au changement climatique (PACC) du complexe WAP. Le choix de ces deux options d'adaptation a également été guidé par l'analyse critique de la situation d'ensemble du parc qui donne des orientations sur les actions prioritaires à entreprendre pour sa gestion durable³. Ces deux options d'adaptation prioritaires pour le Parc National de la Pendjari visent ainsi à limiter non seulement la pression sur les ressources naturelles aussi bien à l'intérieur du parc qu'en zone périphérique par l'amélioration des moyens d'existence des communautés, mais aussi à contribuer à lutter contre les effets du changement climatique observés dans la zone du complexe WAP en général et en particulier dans la zone du parc.

Les tableaux ci-dessous présentent les fiches d'idées de projet des deux options d'adaptation prioritaires pour le PNP et sa périphérie.

³ PAG du Parc National de la Pendjari

FICHE DE PROJET N° 1

Secteur : Agriculture et sécurité alimentaire	
Option d'adaptation : Amélioration des techniques de conservation et de restauration des sols	
Titre du projet : Amélioration des techniques de conservation et de restauration des sols	
Justification du projet	
<p>L'agriculture est la principale activité des populations riveraines au Parc National de la Pendjari. Les différentes cultures agricoles sont le sorgho, l'arachide, le coton, l'igname, le maïs, le manioc, le mil, le niébé, la patate, le riz, le soja, le voandzou et le tabac. Parmi celles-ci, le coton conventionnel reste la principale culture de rente et consommatrice de l'espace. Les populations des villages riverains se plaignent en premier lieu du « manque de terre » qui est un phénomène à plusieurs facettes. Les espaces sont partout limités pour la reproduction des systèmes extensifs de l'agriculture et de l'élevage où les sols sont de plus en plus pauvres en raison d'un manque d'encadrement technique. Cette situation est d'autant plus inquiétante avec la variabilité climatique qu'elle entraîne la dégradation des sols en raison de la perte de couverture végétale et de la sécheresse. Il est donc nécessaire de proposer et d'encourager des pratiques qui conserveront et amélioreront la fertilité des sols dans des conditions climatiques difficiles.</p>	
Objectif général	Promouvoir les techniques de gestion et restauration de la fertilité des sols.
Objectifs spécifiques	OS1 : Promouvoir une gestion intégrée de la fertilité des sols
Faisabilité technique et financière	<p>Faisabilité technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des techniques adaptées de conservation des sols • Existence de l'encadrement par les services techniques • Besoins exprimés par les agriculteurs lors des missions de terrain
	<p>Faisabilité financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui des PTF (GIZ, PNUD, UICN, OSS, FSOA, UNESCO, WWF, BAD, UEMOA, Union Européenne, FVC etc.) • Apport de l'Etat • Apport des collectivités • Apport des communautés bénéficiaires ; • Existence d'un certain nombre de projets et ONGs dans la zone du projet
Activités	
A1 : Identification des pratiques adaptées de conservation des sols	
A2 : Vulgarisation et renforcement des capacités des agriculteurs sur les techniques de conservation et de restauration des sols (agroforesterie, terrasses)	

Résultats attendus	Indicateurs de suivi
R1 : Les pratiques adaptées de conservation des sols sont connues	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'étude sur l'identification des pratiques de conservation du sol
R2 : Les agriculteurs sont formés sur les techniques de conservation et de restauration des sols	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un programme de formation • Nombre d'ateliers/séminaires organisés pour le renforcement des capacités • Nombre de personnes formées/recyclées sur les techniques de conservation et de restauration des sols
Arrangement institutionnel	
Le projet sera exécuté sous l'égide de l'organe de gestion du WAP en collaboration avec le comité national de coordination, les gestionnaires des différents parcs, les services techniques déconcentrés, les communes et les partenaires techniques et financiers	
Mécanismes de suivi-évaluation	
<p>Mécanismes de suivi-évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes annuelles • Missions de terrain • Publication de rapport • Mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation : au niveau local, le comité villageois de développement et les gestionnaires de parcs, au niveau communal, le comité communal de développement. Par ailleurs, les prestataires de services (ONG, Associations, services techniques) appuieront les populations bénéficiaires dans l'exécution du projet 	
Risques pouvant entraver la mise en œuvre du projet	
<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans le financement • Retard dans le décaissement des fonds 	
Durée et Calendrier	Cinq (05) ans
Budget et source de financement	500 000 USD

FICHE DE PROJET N° 2

Secteur : Elevage	
Option d'adaptation N°3 : Appui à l'aménagement des points d'eau pastoraux et création de banques à aliments pour le bétail et stockage des résidus de récoltes	
Titre du projet : Aménagement des points d'eau pastoraux et création de banques à aliments pour le bétail et stockage des résidus de récoltes	
<p>Justification du projet</p> <p>L'élevage pratiqué dans le bloc du Parc National de la Pendjari est dominé par le système extensif donc tributaire des ressources naturelles au plan alimentaire. Les pâturages naturels herbacés, aériens et les résidus culturaux constituent de loin les ressources alimentaires les plus exploitées. Du fait du manque crucial de zones pastorales dans les périphéries du parc et des points d'eau aménagés, il est très souvent enregistré des incursions des troupeaux transhumants dans le parc engendrant naturellement des conflits entre les pasteurs (bergers) et les services forestiers, les concessionnaires et les guides de chasse. Cette diminution de la production fourragère et la réduction des espaces pastoraux est en grande partie liée aux événements climatiques, ce qui entraîne une dissémination du cheptel. Les éleveurs sont affectés par l'insuffisance des produits de l'élevage avec comme conséquence l'extrême pauvreté des populations et la malnutrition des groupes vulnérables (femmes, enfants...).</p>	
Objectif général	Contribuer à l'amélioration de la production agro-sylvo-pastorale en vue de promouvoir la sécurité alimentaire et atténuer les effets néfastes liés aux facteurs climatiques et anthropiques.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • OS1 : Développement de l'hydraulique pastorale • OS2 : Création de banques à aliments pour le bétail et stockage des résidus de récoltes
Faisabilité technique et financière	<p>Faisabilité technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un comité local de gestion par commune • Existence de l'encadrement par les services techniques • Maîtrise des techniques de développement des parcelles fourragères et de conservations des résidus de récoltes • Besoins exprimés par les éleveurs lors des missions de terrain
	<p>Faisabilité financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui des PTF (Fonds d'Adaptation, Banque Mondiale, GIZ, PNUD, UICN, OSS, FSOA, UNESCO, WWF, BAD, UEMOA, Union Européenne, GCF etc.) • Apport de l'Etat • Apport des collectivités • Apport des communautés bénéficiaires ; • Existence d'un certain nombre de projets et ONGs dans la zone du projet

OS1 : Développement de l'hydraulique pastorale

Activités

A1 : Création d'abreuvoirs collectifs pour l'abreuvement des animaux pendant la saison sèche et les évènements climatiques

A2 : Mise sur pied des comités locaux de gestion qui seront formés et sensibilisés pour les responsabiliser à la gestion des points d'eau

Résultats attendus	Indicateurs de suivi
--------------------	----------------------

R1 : Les abreuvoirs collectifs pour l'alimentation des animaux en eau pendant les périodes sèches sont construits	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'abreuvoirs créés et fonctionnels • Taux de recouvrement par communes riveraines
---	---

R2 : Les comités locaux de gestion des points d'eau sont formés et sensibilisés sur leur gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de comités locaux formés et sensibilisés sur la gestion des points d'eau
--	---

OS2 : Création de banques à aliments pour le bétail et le stockage des résidus de récoltes

Activités

A1 : Appui aux installations de parcelles fourragères.

A2 : Information et sensibilisation des éleveurs sur l'importance du développement des espèces fourragères.

A3 : Renforcement des capacités des éleveurs sur les modes de conservation des résidus des récoltes

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs
-----------	---

R1 : Les parcelles de fourrages sont installées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'éleveurs/groupe ayant mise sur pied une parcelle fourragère • Superficies de parcelles de fourrages installées • Production d'intrants pour l'alimentation des animaux
---	---

<p>R2 : Les éleveurs sont sensibilisés sur l'importance du développement des espèces fourragères</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'éleveurs sensibilisés
<p>R3 : Les capacités des éleveurs sont améliorées sur les techniques culturelles et modes de conservation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'éleveurs identifiés et formés sur les modes de conservation des résidus de récoltes • Nombre de magasin de stockage des résidus de récoltes
<p>Arrangement institutionnel</p>	
<p>Le projet sera exécuté sous l'égide de l'organe de gestion du WAP en collaboration avec le comité national de coordination, les gestionnaires de la RBP les services techniques déconcentrés de l'élevage, les communes, et les partenaires techniques et financiers.</p>	
<p>Mécanismes de suivi-évaluation</p>	
<p>Mécanismes de suivi-évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes annuelles • Missions de terrain • Publication de rapport • Mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation : au niveau local (le comité villageois de développement et les gestionnaires du PNP) et au niveau communal (le comité communal de développement). Par ailleurs, les prestataires de services (ONG, Associations, services techniques) appuieront les populations bénéficiaires dans l'exécution du projet 	
<p>Risques pouvant entraver la mise en œuvre du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retard dans le financement • Retard dans le décaissement des fonds 	
<p>Durée et Calendrier</p>	<p>Cinq (05) ans</p>
<p>Budget et source de financement</p>	<p>800 000 USD</p>

Références Bibliographiques

- OSS, 2018. Rapport analyse et évaluation de la vulnérabilité de la population et des écosystèmes face au changement climatique dans la gestion concertée des parcs de l'entente du complexe transfrontalier WAP. Tunis.
- OSS, 2020. Projet AdaptWAP « Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans la gestion concertée du complexe transfrontalier WAP ». Adaptation Fund Tunis.
- OSS, 2022. Plan d'adaptation au Changement Climatique du Complexe Transfrontalier W-ARLY-PENDJARI (PACC - WAP). Tunis.
- République du Bénin, 2015b. Plan d'Aménagement et de Gestion Participatif de la Réserve de Biosphère de la Pendjari (2016 – 2025).



INTEGRATION DES MESURES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA
GESTION CONCERTÉE DU COMPLEXE TRANSFRONTALIER W-ARLY-PENDJARI-WAP

ANNEXE TECHNIQUE

INTÉGRATION DE LA DIMENSION « CHANGEMENT CLIMATIQUE » DANS LE PAG DU PARC NATIONAL DE LA PENDJARI, BÉNIN



Boulevard du Leader Yasser Arafat
BP 31, 1080 Tunis Carthage - Tunisie
Tél. : +216 71 206 633/634
Fax : +216 71 206 636

@OSS_Comms 
@osscommunity 
@company/osscommunity 
www.oss-online.org 

